

Date de mise à jour : 02/11/2021

Axe : 2 VERS UN TERRITOIRE PLUS AUTONOME

Objectif : 2.2 Soutenir une alimentation locale et responsable



Action : 2.2.2 Accompagnons le développement des circuits locaux alimentaires

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Agriculture / Economie / Aménagement / Energie	atténuation et adaptation	X	X	X	X

Porteur(s) de l'action et partenaires :

Communautés de communes et d'agglomération, Chambre d'Agriculture d'Alsace (CAA), Parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord, Collectivité européenne d'Alsace (CeA), agriculteurs, associations ... (voir liste des projets identifiés en annexe)

Contexte

Les espaces agricoles représentent 43% du territoire du PETR de l'Alsace du Nord, avec 40% des surfaces en maïs, 29% en prairies et 19% en blé. En France, l'impact global de l'alimentation représente un quart de l'empreinte carbone des ménages, fortement influencé par les types et modes de production ainsi que le transport.

L'alimentation et l'agriculture sont facteurs de qualité de vie, de développement économique local, de préservation de l'environnement, de santé publique et d'aménagement durable et équilibré du territoire. Un territoire qui nourrit ses habitants offre une qualité de vie accrue et améliore ses capacités de résilience.

Descriptif de l'action

Plusieurs types d'actions concourent à l'atteinte de l'objectif de développement des circuits alimentaires courts et locaux en Alsace du Nord :

- Réaliser des études collectives (état des lieux, étude de marché, ...)
- Favoriser la préservation et le développement des exploitations par l'aménagement du territoire (documents d'urbanisme : terres, points de ventes, ...)
- Mettre en réseau les acteurs (producteurs, consommateurs, partenaires)
- Soutenir la commercialisation (communication, marque ...)
- Former de la main d'œuvre
- Adapter le mode de production au changement climatique
- Mettre en place un système de logistique entre les producteurs et les différents points de vente afin de favoriser l'approvisionnement local

Un suivi et une communication autour des projets identifiés seront réalisés.

A noter que 2 actions identifiées contribuent également à une optimisation de la consommation en eau (action 4.1.2).

Calendrier							Budget	
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
		selon projets						
Indicateurs de suivis							Objectifs	
Nb d'exploitations agricoles d'Alsace du Nord pratiquant la vente directe								
Nb de points de vente directe en Alsace du Nord								
Autres indicateurs selon les actions (seront indiqués dans le tableau de suivi)								